

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales de vente de PLAISIR KITE sont réputées connues et acceptées dès le premier paiement, (arrhes compris) et quel que soit le mode de paiement (chèque, ou espèces).

1) Réservation :

Les réservations de stage sont enregistrées après confirmation des disponibilités par PlaisirKite par téléphone ou par retour d'email.

2) Inscription : confirmation de réservation :

Les réservations doivent être confirmées par envoi de la fiche d'inscription// accompagnée d'un chèque d'arrhes de 100 euros à l'ordre de Maxime Pierlot dans un délai de 5 jours ouvrés (le cachet de la poste faisant foi). Un e-mail ou un courrier vous sera adressé dès réception confirmant votre inscription.

Passé ce délais de 5 jours ouvrés, et sans réception des documents de confirmation de réservation de la part du stagiaire, PlaisirKite se réserve la possibilité de rendre de nouveau disponibles les dates de stages demandées.

3) Documents obligatoires à fournir avant le début du stage :

Chaque stagiaire doit envoyer IMPERATIVEMENT AVANT le début du stage :

- Un certificat médical de moins de 3 mois de non contre indication à la pratique du Kitesurf
- La « Demande de Licence fédérale et assurance //» de la FFVL (Fédération Française de Vol Libre) remplie, accompagnée du chèque correspondant à l'ordre de la FFVL
- Pour les mineurs : un certificat de natation 50 m départ plongé (réalisé par un professionnel)

PlaisirKite se réserve le droit de ne pas accepter les stagiaires n'ayant pas les documents nécessaires avant le début du stage.

4) Licence / Assurance :

Pour des raisons d'assurances spécifiques à l'enseignement et à la pratique du kitesurf, chaque stagiaire doit **obligatoirement prendre la Licence de la FFVL** (Fédération Française de Vol Libre) et **souscrire à l'Assurance Responsabilité Civile « Kite »** proposée par la FFVL. (cf Demande de Licence Fédérale et assurance du paragraphe précédent).

Les stagiaires ont par ailleurs la possibilité de souscrire à une **Assurance complémentaire Individuelle Accident**. [Une formule est proposée par la FFVL avec la demande de Licence Fédérale et Assurance.]

5) Paiement des stages :

Les stages, ainsi que la licence doivent être réglés le premier jour de stage AVANT le début des séances.

6) Déroulement, organisation et durée des cours :

La pratique du kitesurf dépend de plusieurs facteurs plus ou moins difficiles à prévoir à l'avance tels que les conditions météo et notamment, la force et la régularité du vent, l'orientation du vent, les horaires des marées, etc...

Pour toutes ces raisons, PlaisirKite ne peut s'engager sur des horaires et/ou sur un déroulement de séance précis. Nous faisons néanmoins notre maximum pour s'ajuster aux demandes et besoins de nos stagiaires, notre objectif restant toujours de dispenser des cours de qualité dans les meilleures conditions possibles.

- **Information Horaire de séance et Heure de RV :** les informations sont données la veille au soir en contactant PlaisirKite par téléphone au 06 50 49 39 22.
- **Durée d'une séance :** de 3h à 4h
- **Composition d'une séance :** une séance comprend le briefing et le débriefing, le montage et le démontage du matériel, les temps de pratique, les temps de transport sur spot si nécessaire. PlaisirKite s'attache à préparer et à organiser les séances de manière à avoir un temps de pratique le plus important possible.

7) Conditions d'annulation :

Il est possible d'annuler un stage sans frais jusqu'à trois semaines avant le début de ce dernier. En cas d'annulation dans les trois semaines précédant le stage, le chèque d'Arrhes sera encaissé.

Tout stage commencé est du en intégralité (sauf en cas de conditions d'enseignement défavorables déterminées par PlaisirKite : cf paragraphe correspondant). Aucun remboursement ne pourra être accordé par PlaisirKite si le stagiaire ne pouvait, pour des raisons médicales ou personnelles, suivre le stage dans son intégralité.

8) Conditions d'enseignement défavorables :

PlaisirKite se réserve le droit d'annuler une séance s'il estime que les conditions ne sont pas favorables à l'enseignement du kitesurf ou qu'elles mettent en péril la sécurité des stagiaires (Conditions orageuses, vent trop faible ou trop fort, etc...).

En cas d'annulation de séance par PlaisirKite en raison de conditions d'enseignement défavorables, la séance sera remboursée. Les séances ne sont pas reportables et nous ne pratiquons pas d'avoir, les stagiaires pourront s'inscrire sur de nouvelles dates en fonction des disponibilités de PlaisirKite.

Toute séance démarrée sera considérée comme effectuée quelque soit l'évolution des conditions météorologiques.

9) Casse ou détérioration de matériel :

➤ Formule « Séance encadrées – Initiation et Perfectionnement » :

Les stagiaires ne sont pas encore autonomes – sauf non respect des consignes données - casse et détérioration du matériel sont à la charge de PlaisirKite.

➤ Formule « Location – Navigation avec surveillance » & « Raid downwind » :

Une caution de 1000 € est demandée. La détérioration ou la perte de matériel sera intégralement facturée.

10) Formule « Un Jour » :

Cette formule est réservée au niveau perfectionnement.

11) Etat physique :

Chaque stagiaire certifie être capable de plonger et de nager sur une distance de 50 mètres.

12) Age et Poids minimum :

Pour des raisons de sécurité et d'adaptation du matériel, les stagiaires doivent avoir 15 ans révolus à la date du stage et peser plus de 40 kg.

13) Conditions spécifiques pour les mineurs :

Les mineurs doivent présenter une autorisation parentale (Incluse dans la fiche inscription) ainsi qu'un certificat de natation réalisé par un professionnel (50 m départ plongé).